

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20446**

Intitulé

Acheteur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut de formation commerciale permanente
(IFOCOP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'IFOCOP

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312p Gestion des échanges commerciaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'acheteur est au coeur des problématiques de l'entreprise et sa fonction est stratégique notamment dans l'industrie et la grande distribution. Le métier d'acheteur est avant tout un métier de négociateur :

- Il élabore et/ou met en oeuvre la stratégie d'achats de l'entreprise.
- il gère les approvisionnements nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise (matières premières, produits finis, énergie, services...);
- il prospecte les nouveaux fournisseurs, fait de la veille et du benchmark, sélectionne les produits et les fournisseurs et négocie les contrats de partenariats aux meilleures conditions en fonction des objectifs de coûts, délais et qualité de l'entreprise ;
- il anticipe sur les évolutions du marché, il est force de proposition pour les directions marketing, recherche et développement et de conseil auprès des opérationnels.

Le titulaire de la certification est capable de :

Pôle d'activités 1 : piloter stratégiquement les achats

- définir et animer une stratégie achats
- manager un panel de fournisseurs
- mesurer la performance des achats

Pôle d'activités 2 : analyser les besoins de l'entreprise et sélectionner les fournisseurs

- élaborer un cahier des charges pour les achats de produits ou de prestations : descriptifs, techniques, conditions commerciales, grille multicritères
- prospecter et rechercher des fournisseurs (sourcing) et élaborer une liste de fournisseurs crédibles
- préparer un dossier de consultation ou d'appel d'offre
- dépouiller un appel d'offre

Pôle d'activités 3 : négocier le contrat et assurer le suivi des fournisseurs

- négocier des offres de fournisseurs retenus
- établir le contrat d'achat
- suivre et respecter les conditions contractuelles
- suivre les fournisseurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La fonction achat est présente au sein d'entreprises industrielles, de service ou de négoce et au sein de la grande distribution.

Les emplois occupés peuvent être :

Acheteur / Acheteur approvisionneur / Acheteur chef de produit / Acheteur production / Acheteur ligne de produit / Acheteur matières premières / Acheteur international / Acheteur frais généraux / Acheteur travaux / Acheteur marketing / Acheteur marchés publics / Responsable achats / Responsable approvisionnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1101 : Achats

M1102 : Direction des achats

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification s'organise autour de 4 composants :

- des mises en situations professionnelles portant sur les 3 pôles d'activités du titre prouvant l'acquisition des compétences nécessaires à l'occupation des emplois visés.
- un dossier professionnel montrant les applications concrètes effectuées à un poste de travail
- une appréciation du tuteur en entreprise
- une présentation orale face à un jury devant faire ressortir les compétences acquises durant la période pratique en entreprise

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		25% de représentants de l'organisme de formation 25% de représentants de l'administration (pouvoirs publics, organisme assimilé, Pôle Emploi,...) 50% de professionnels
En contrat de professionnalisation	X		IDEM
Par candidature individuelle	X		IDEM
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		IDEM

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Acheteur" avec effet au 30 octobre 2009, jusqu'au 29 novembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Chaque année, environ une dizaine de titulaires de la certification.

Autres sources d'information :

information@ifocop.fr

www.ifocop.fr

Lieu(x) de certification :

Siège social de l'IFOCOP à RUNGIS (94)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de PARIS (75013)

Historique de la certification :